



## Ville de Tubize

# URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme (Référence permis : PU-2023/002)

Le demandeur est Monsieur Benoit Dufour demeurant Rue des Frères Verkleeren 30 à 1480 Saintes.

Le terrain concerné est situé Rue des Frères Verkleeren, 30 à 1480 Tubize et cadastré division 4, section C n°182.

Le projet consiste à rénover l'abri de jardin partiellement démoli suite à une tempête :

- 1) évacuer les déchets de maçonnerie et achever la démolition du reste des murs et du toit ;
- 2) couler une la dalle de béton de propreté ;
- 3) reconstruire les murs (briques de campagne + isolation) et la toiture,

et présente les caractéristiques suivantes : « *affectation du projet (annexe de logement) ne respectant pas la destination principale définie à l'article D.II.36 du CoDT pour la zone agricole telle que définie par le Plan de Secteur de Nivelles (dérogation sollicitée sur base de l'article D.IV.6. du CoDT)* ».

L'enquête publique (mesures de publicité) est réalisée en vertu de l'article D.IV.40,1° du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous** (convenu au préalable avec l'agent traitant) durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Hôtel de Ville de Tubize, Département Cadre de vie (cellule Urbanisme), Grand'Place 1, 1480 Tubize :

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 ;
- Une permanence se tiendra le de 16h00 à 20h00.

**L'enquête publique est ouverte le 7 mars 2023 et sera clôturée le 22 mars 2023 à 09:15.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Tubize, Grand'Place 1 à 1480 Tubize ;
- par télécopie au numéro 02/391.39.12 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [info@tubize.be](mailto:info@tubize.be) ;
- remises au service urbanisme (durant les heures d'ouverture), bureau se trouvant à l'Hôtel de Ville de Tubize sis Grand'Place, 1 à 1480 Tubize.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : PU-2023/002.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mme De Col N. (Tél. 02/391.39.54) ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 22 mars 2023 à 09:00 à l'Hôtel de Ville, Département Cadre de vie.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme est Mme Warmont - la personne chargée de donner des explications sur le projet - est Mme De Col N. dont le bureau se trouve Grand'Place 1 à 1480 Tubize.